

ACTI ANTI-ALG 3

NON MOUSSANT – CLARIFIANT

OBJECTIF

Liquide idéal pour le contrôle des algues dans les piscines. Fournit une action clarifiante. Convient à tous les types de surfaces de piscine.

COMPOSITION

Chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé (66.60 g/kg ; CAS : 25988-97-0 ; TP2).

UTILISATION

Traitement initial : Avant le remplissage, la piscine étant vide, nettoyer les parois avec le produit dilué à 10%. En particulier dans les zones telles que les refoulements, les goulottes, les skimmers, les bondes de fond, et les joints de carrelage. Laissez le produit agir pendant au moins 1 heure avant de remplir la piscine. Traitement d'entretien?: Ajouter 150mL/10m³. Au début de la saison, augmentez à 500mL/10m³. Versez le produit directement en plusieurs endroits du bassin où dans la zone devant les buses de refoulement pour une meilleure répartition. Cela doit se faire IMPERATIVEMENT en l'absence de baigneurs avec le système de filtration en fonctionnement. En cas de températures éle-

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Bien refermer l'emballage après usage. Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne n'excédant pas 35°C. NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. Ne pas diluer avant emploi.